



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

peines

Question écrite n° 100186

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le nombre de retraits de crédits de réduction de peine en 2015.

Texte de la réponse

Pour les retraits de réduction de peine il n'est pas possible dans l'immédiat de distinguer les retraits pour des réductions de peine automatique des retraits de réduction de peine supplémentaires. Le nombre de retraits de crédit de réduction de peine inscrit à la fiche pénale est lui influencé par le nombre de personnes détenues condamnées. Nombre de retraits de crédit de réduction de peine inscrits à la fiche pénale au cours de l'année - Source : GIDE – GENESIS : 2015 : 24444 2016 : 27421

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100186

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8819

Réponse publiée au JO le : [2 mai 2017](#), page 3214